



A.I.I.H

**Association Royale des Masters en Sciences
de l'Ingénieur Industriel du Hainaut**

**N° 301
1er trimestre 2015**

FLASH-INFO



Publication trimestrielle – N° d'agrément : P917408

Editeur responsable : Patrick Baudson - AIH - Rue Fagnart, 18 - 6000 Charleroi - aiah.courrier@gmail.com



Bonjour à toutes et tous

Le nouveau Flash Info a été publié et largement distribué voici près de 2 mois.

Il est temps à présent d'évaluer les résultats de cette tentative de relancer les activités de l'AIH et **les seuls mots qui me viennent immédiatement à l'esprit sont : un immense sentiment d'échec.**

Le Flash Info 300 a été envoyé à 2650 adresses figurant dans le fichier de l'AIH et quelques 60 nous sont revenus pour adresse inconnue. Nous pouvons donc estimer que notre message a atteint 2500 Ingénieurs diplômés de notre Haute Ecole, susceptibles de s'intéresser à l'avenir de celle-ci et de l'Association qui s'efforce de les représenter.

Nous avons reçu à ce jour, et je les en remercie chaleureusement, 93 affiliations pour 2015, dont 76 étaient déjà affiliés en 2014, soit **17 nouveaux affiliés.**

17 nouveaux affiliés pour 2.500 prises de contact ! Ce n'est même plus un échec, c'est un désaveu total.

De plus, il y avait l'année dernière 261 affiliés. Il y en a donc 168 qui voici 1 an étaient encore avec nous et qui, cette année, ne trouvent plus d'intérêt dans le projet qui leur a été présenté.

Je ne comprends pas. Je ne peux et ne veux pas comprendre.

Dois-je encore vous rappeler que notre Ecole d'Ingénieur a été fondée en 1918 et que les premiers Ingénieurs en sont sortis en 1921. Dans 3 ans, nous pourrions célébrer le Centenaire. Devrons-nous plutôt alors publier son faire-part de décès ?

Si l'AIH ne reprend pas en main la relance des études d'Ingénieurs Industriels à Charleroi et à Tournai tant auprès des pouvoirs politiques que des pouvoirs académiques et des acteurs industriels de notre région, qui le fera ?

Comment l'AIH pourrait-elle être un acteur significatif de cette relance, comment pourrait-elle être crédible si elle ne représente que 93 des plus de 5.000 Ingénieurs diplômés durant près de 100 ans ?

Etes-vous fiers de votre diplôme, des formations acquises dans notre Haute Ecole? Alors, soutenez les activités de l'AIH qui la représente et qui vous représente, affiliiez-vous, proposez votre candidature comme administrateur, consacrez quelques heures par mois à proposer, à susciter et à promouvoir des activités fédératrices entre tous les Ingénieurs et futurs Ingénieurs de notre Haute Ecole.

Je ne vais pas, encore et encore, répéter tout ce que j'ai présenté dans le FI 300. Relisez-le et réfléchissez-y.

Bougez-vous. A la limite, répondez que vous vous en foutez ou que tout cela ne vaut pas les 40€ de votre cotisation, mais répondez quelque chose, faites quelque chose.

Pour terminer sur une note plus pratique, vous trouverez, dans ce Flash Info, la convocation à notre Assemblée Générale qui aura lieu le Samedi 14 mars, ainsi que l'invitation à notre Banquet de retrouvailles qui la suivra.

Confraternellement



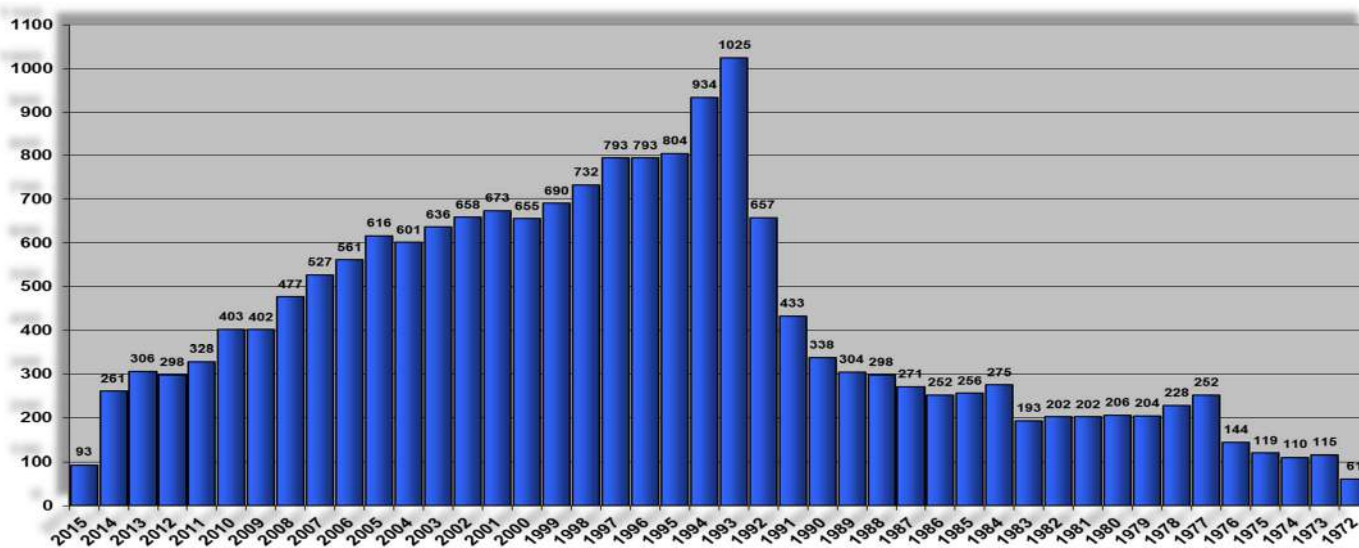
Patrick BAUDSON

L'AIIH

Suite au Flash Info, nous avons quand même reçu quelques encouragements, commentaires et remarques, dont une portant sur les graphiques présentés.

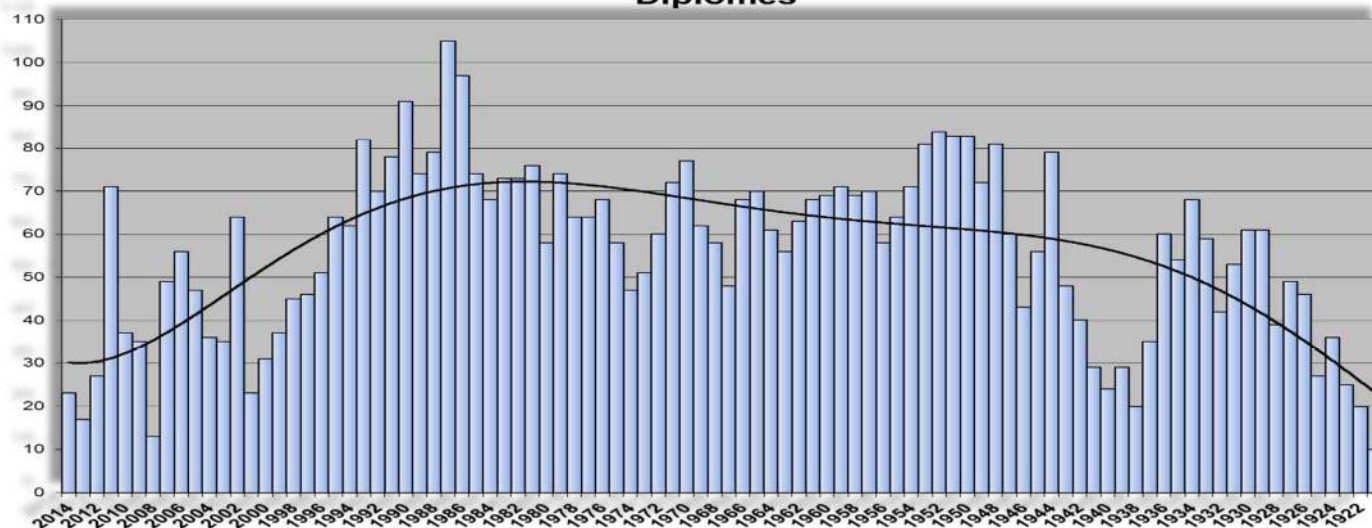
Il y avait bien quelques petites erreurs suite aux problèmes rencontrés dans la gestion de notre base de données, et nous vous présentons ici une nouvelle version que je laisse à votre réflexion

A.I.I.H. - évolution du nombre de membres actifs



Que peut-on constater : que les années 90 ont été des années fastes pour notre association, ce qui ne peut que nous rendre perplexes face à l'inexorable débâcle constatée depuis.

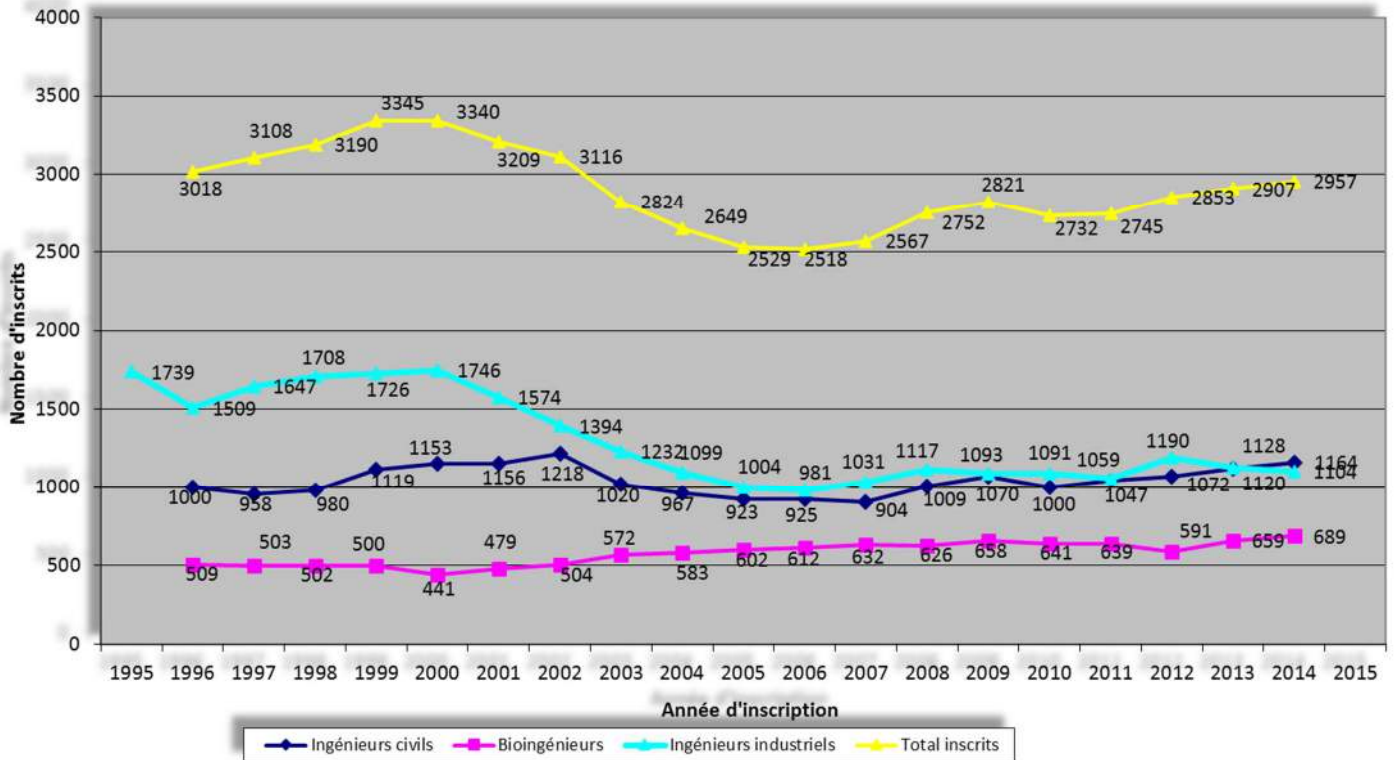
Diplômés



Que peut-on dire alors de la décroissance du nombre de diplômés sortis de notre école ?

Les graphiques suivant, issus d'une enquête récente menée par la FABI et l'UFIIB sont tout aussi interpellants.

Inscrits en 1ère année Bach toutes nationalités



On peut y voir une nette décroissance des inscrits à parti de 2000 jusqu'en 2005 puis une reprise. Mais la décroissance s'est essentiellement portée sur les inscriptions en Master Ingénieur Industriel. Peut-on y voir l'impact du passage à 5 ans (les premières rentrées sous ce régime ont eu lieu en 2004) ? Si cela a été le cas, cela veut dire qu'il y a eu un sérieux déficit d'information sur les spécificités et les qualités de la formation d'Ingénieur Industriel

Diplômés ingénieurs toute nationalité



Les chiffres portant sur les diplômés Ingénieurs Industriels sont tout aussi préoccupants. On peut y voir après le plongeon de 2008 (2007, dernière année en 4 ans, 2009 première année en 5 ans) que le nombre d'Ingénieurs Industries plafonne à la moitié du nombre des diplômés de 1995 alors que les Ingénieurs civils se maintiennent au même niveau.

Que faut il en penser ? Que la formation d'Ingénieur Industriel est vouée à disparaître ? Certains le pensent.

Ce n'est pas notre avis. Aidez nous à le démontrer.



Cotisations : Vous trouverez ci-dessous les modalités de paiement.
Ce sont des montants minima. Rien ne vous empêche de vous montrer plus généreux.

COTISATION 2015	
Promotion	Cotisation
2014 - demandeurs d'emploi	Gratis
2013 - 2012	25 €
2011 et précédentes	Retraité : 30 €
	Actif : 40 €

Versement au Compte : BELFIUS N° BE66 0682 1315 9143 de l'AIH, Rue Fagnart 18, 6000 CHARLEROI
Indiquer impérativement : Nom – Prénom - Spécialité - Année du diplôme - **Cotisation 2015**

Signalétique des membres

Vous trouverez sur notre site <http://www.aiih.be/> la fiche signalétique à remplir pour que nous puissions légalement vous compter au nombre des membres actifs de notre Association, vous informer, susciter, favoriser, et développer des rapports confraternels

Petit rappel des statuts : « *La qualité de membres de l'A.I.I.H. ... s'acquiert sur simple demande d'affiliation ... et par le paiement subséquent de la cotisation annuelle* »

Convocation

Samedi 14 mars 2015 : Assemblée Générale de l'AIH (accueil à 10h00)

L'Assemblée Générale est ouverte à tous les membres en ordre de cotisation 2014 ou 2015.

Le Conseil d'Administration a le plaisir de vous convoquer à son Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra le samedi 14 mars 2015 à 10h30 dans la Salle Na3 du Bâtiment Gramme de l'Université du Travail.

L'ordre du jour établi par le Conseil d'Administration sera le suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale
2. Approbation du compte rendu de l'AG du 15 mars 2014
3. Révocation des administrateurs
4. Nomination des administrateurs
5. Révocation et nomination des vérificateurs aux comptes
6. Décharge à octroyer aux administrateurs et aux vérificateurs
7. Approbation des comptes et du bilan
8. Approbation des budgets annuels
9. Rapport d'activité des sections en 2014
10. Activités de l'U.F.I.I.B.
11. Interpellation(s) éventuelle(s)
12. Clôture de l'Assemblée générale

Nous espérons vous y voir très nombreux.

Nous avons besoin d'administrateurs.

Le CA comprend actuellement 7 administrateurs (dont 4 actifs seulement) et les statuts nous en permettent 15, donc :
faites acte de candidature.

Nous avons également besoin de volontaires pour les activités diverses : gestion du fichier des membres, du site web, du courrier, rédaction des publications, gestion des offres d'emploi, relations externes et recherche de sponsoring, recherche de stages pour les étudiants, etc... : **cela ne représente que quelques heures par mois, pensez-y.**

**Après l'Assemblée Générale, Il y a notre banquet de retrouvailles
Vous trouverez ci-dessous quelques photos du banquet 2014, histoire de vous mettre dans
l'ambiance pour celui de cette année**



Programme des conjoint(e)s (10h30).

Durant l'Assemblée Générale, les conjoint(e)s qui le souhaitent pourront assister à la salle Thône à une conférence sur le thème : « Comprendre l'homéopathie »

Banquet de Retrouvailles (12h30).

Le Banquet de Retrouvailles est ouvert à tous, diplômé(e)s et conjoint(e)s.

Cette année, nous fêterons les promotions de diplômés des années se terminant en 0 et en 5.
Nous recherchons des rassembleurs auxquels nous fournirions les listes des diplômés de leur promotion afin de les inviter à se joindre à nous.

MENU

(48€/pers. tout compris)

Par décision du CA, et exceptionnellement cette année, le forfait boissons le temps du repas, comprenant vin blanc et rouge, eaux et jus à volonté, soit 12€/pers. vous est offert par l'AIIH.

L'apéritif et ses mises en bouche

Salade Périgourdine, mélange de noix et fruits secs, aiguillettes de magret de canard fumé et dés de foie gras

Feuilleté de Filet de rouget barbet au basilic et à l'ail doux, brunoise de tomates mondées

L'entremets rafraîchissant

Emincé de cœur d'entrecôte, sauce aux pleurotes, pommes grenailles rissolées

Tarte fine aux pommes, glace vanille bourbon

Le café et ses mignardises

Versement au Compte :

BELFIUS N° BE66 0682 1315 9143 de l'AIIH, Rue Fagnart 18, 6000 CHARLEROI

Indiquer impérativement : Nom – Prénom - Spécialité - Année du diplôme – Banquet 2015



Association Royale des Masters en sciences de l'Ingénieur Industriel du Hainaut a.s.b.l.
Diplômés de H.E.P.H. CONDORCET et I.S.I.P.S - Haute Ecole Provinciale de Charleroi Université du Travail -
Campus Charleroi et Tournai - Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale
Rue Fagnart 18 - 6000 Charleroi (BE)- Tel : (+32)71 31 16 10
aiih.courrier@gmail.com <http://www.aiih.be/>

Banquet des retrouvailles de l'A.I.I.H

au restaurant de la Vigie à l'U.T. CHARLEROI

Nom Prénom

Année de promotion Spécialité

Participera (*) ne participera pas (*)

Accompagné de personne(s)

Je souhaite me trouver à la table de

ou à celle de la promotion

Programme des conjoints (salle Thône) : conférence « Comprendre l'homéopathie »

Ma/mon conjoint(e), participera (*) ne participera pas (*)

(*) biffer la mention inutile

Réponse au plus tard (par e-mail ou poste) le 9 mars 2015 S.V. P

Carte Réponse



L'AIH a besoin de vous